

Tendre vers Zéro déchets

Issue de la vente, les emballages, Recyclage / Réemploi

“Quand je conçois ou j’achète une chose je la réfléchis jusqu’à son élimination, ou son réemploi.”

En lien avec la loi AGECE : « Anti-gaspillage pour une économie circulaire
https://www.ecologie.gouv.fr/loi-anti-gaspillage-economie-circulaire#scroll-nav__8

Constat :

Tendre vers Zéro déchets n’est pas toujours une mince affaire, car cette culture est récente. Le recyclage n’est pas neutre en énergie et en pollution. En France par exemple, bon nombre d'emballages partent en Asie, pour être reconditionnés, et reviennent comme emballage neuf.

Une meilleure conscience environnementale implique de privilégier d’abord le réemploi et le compostage en dernier lieu.

Les emballages à usage de la vente

- => Limiter au maximum les emballages non polluant, les emballages plastiques sont interdits depuis le 26 juin 2023
- => Demander aux consommateurs s’ils ont prévu leurs emballages : sacs, papiers divers et tissus (issus du réemploi ou recyclage)
- => Proposer des emballages réutilisables tels les furoshiki par exemple (développer des liens avec les couturières locales)
- => Récupérer des emballages propres auprès d’autres entreprises : du papier kraft au papier bulle en passant par les cartons et les tissus...
- => comme les emballage cadeaux perpétuelles japonais, pourquoi lancer une mode de carton décoré que nous conserverons pour nos prochain envois, pour éviter qu'ils partent en Asie pour augmenter le poids de carbone
- => Créer un système de consigne pour le papier bulle.

=> contacter des associations de matériaux pour les artistes ou autre, des recycleriez pour une deuxième vie des matériaux de stands éphémères (panneaux de bois, moquettes des salons professionnels. Pensez aussi aux architectes de la frugalité: frugalite.org

Les déchets gris

=> Privilégier l'argent liquide qui est moins énergivore (et moins liberticide...)

=> Rationaliser l'usage des réseaux sociaux pour limiter la pollution grise dû à l'usage inconsidéré du numérique

=> Privilégier les lieux d'exposition proches.

=> privilégier les envois postal pour des petits volumes tl

https://infos.ademe.fr/societe-politiques-publiques/2025/une-treuve-contre-la-surproduction-de-livres?utm_campaign=Newsletter_ADEME_INFOS_400&utm_source=Connect&utm_medium=email

Où j'en suis dans mon atelier

- o pour réduire ma production de mes déchets

Evolution l'année suivante

- o Actions mises en œuvre
- o Résultats

Actions collectives du CNC en cours et avec vous

Travail de la Commission Développement Durable

Échanger nos expériences, anticiper et partager nos pratiques sur facebook : développement durable du CNC :

<https://www.facebook.com/groups/cnc.developpement.durable>

D'autres références du site gouv.fr

La Semaine européenne de la réduction des déchets du 16 au 24 novembre 2024

- <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A16151?xtor=>

Info sur le site du gouvernement sur les déchets plastiques

- <https://www.notre-environnement.gouv.fr/themes/economie/les-dechets-ressources/article/les-dechets-plastiques>

- gestion des déchets de l'entreprise ce qui doit être mis en place

Une mauvaise gestion des déchets peut coûter cher à votre entreprise. Découvrez vos obligations légales en matière de tri, de suivi et de déclaration pour éviter des sanctions **pouvant atteindre 750 000 €.**

[https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F37825?eml-publisher=hubscore&eml-name=Emailing-es-39-\[BIE_455_20250424\]-20250424&eml-mediaplan=\[https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F37825](https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F37825?eml-publisher=hubscore&eml-name=Emailing-es-39-[BIE_455_20250424]-20250424&eml-mediaplan=[https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F37825)